

MISE EN APPLICATION DES NORMES IFRS 17

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE041	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1872,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 27/11/2023 au 28/11/2023

OBJECTIFS

- Classer et évaluer les contrats d'assurance lors de leur entrée en portefeuille.
- Identifier les interactions entre les normes IFRS 9 et IFRS 17
- Appliquer les méthodes de calcul des passifs (BBA, BBA modifiée, PAA et VFA)
- Calculer le résultat d'assurance

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Alternance entre théorie, cas pratiques et exercices pour mieux assimiler les calculs

Formateur(s) :

Formation dispensée par un professionnel expert, formateur à l'Ifpass

PROGRAMME

- A. Introduction sur la norme IFRS 17
- 1. IFRS 4
- 2. Objectifs de la norme IFRS 17
- 3. Problématiques associées à IFRS 17
- B. Classement et évaluation initiale des contrats d'assurance
- 1. Identification des contrats du périmètre IFRS 17
- 2. Critères de classement des contrats d'assurance
- 3. Approche des blocs
- 4. Commission variable
- 5. Approche simplifiée
- 6. Contrats dits onéreux
- C. Valeur des contrats à la date d'inventaire et effets de première application
- 1. Calcul du Best Estimate
- 2. Calcul de l'ajustement pour risque
- 3. Effets de variation du best estimate et de la marge contractuelle de service
- 4. Divergences et convergences entre IFRS 17 et Solvabilité 2
- 5. Traitement comptable des effets d'expérience et des changements d'évaluations prospectifs
- D. Reconnaissance du résultat d'assurance
- 1. Calcul du résultat de souscription
- 2. Calcul du résultat opérationnel
- 3. Détermination du résultat courant
- 4. Articulation avec IFRS 9

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'études actuarielles
Contrôleurs de gestion
Chargés d'études Marketing
Comptables
Juristes
Directions financières

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions techniques sur la tarification, le provisionnement ou sur le pilier 1 de Solvabilité 2

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1872,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 06:04